

Charte Éthique



Présentation Générale

Le Syndicat du Chanvre Bien-Être souhaite promouvoir et encadrer le secteur du chanvre bien-être dans une démarche de réglementation de la filière en France. Dans cette optique, est nécessaire la mise en place d'un socle commun de bonnes valeurs et pratiques, que chaque membre du syndicat sera voué à respecter et à transmettre.

Cette charte a donc pour but de guider la suite des actions du syndicat en s'assurant que tous les adhérents partagent cette vision.

La charte du SPCBE s'adresse à tous les membres et futurs membres du syndicat. Elle doit être lue et approuvée par toutes personnes, physiques ou morales, souhaitant intégrer ce dernier. Au travers du respect de cette charte, l'objectif est notamment d'assurer aux

usagers du chanvre bien-être l'accès à des produits de qualité, encadré par une réglementation, afin de garantir la sécurité des usagers et des acteurs de la filière.

Notre Mission

Le Syndicat du Chanvre Bien-Être est un syndicat professionnel représentant les producteurs, transformateurs, distributeurs du chanvre bien-être en France.

Ensemble, nous souhaitons construire l'avenir de ce nouveau marché en pleine croissance en France, en co-réflexion avec les acteurs administratifs, de la vie politique et civile.

Il est aujourd'hui primordial de développer une relation de confiance avec les usagers, ainsi que les autorités, basée sur la transparence et une éthique commune.

Il est donc essentiel de mettre en place un guide de bonnes pratiques permettant aux acteurs du secteur de diffuser de bonnes pratiques tout en respectant un socle de valeurs communes. Le SPCBE et tous ses membres ont un devoir en terme de communication de ces valeurs et des informations pertinentes aux acteurs du secteur.

Enfin, le SPCBE encourage la création d'un Label du chanvre bien-être français pour encourager la production locale, territorialement ancrée, et responsable écologiquement et socialement.

Le SPCBE souhaite faire découvrir une autre facette du chanvre : un chanvre responsable aux nombreux débouchés (économique, écologique, ...) dont le développement en France est aujourd'hui en deçà de son potentiel, et cela malgré une croissance particulièrement porteuse en Europe et dans le reste du monde.

Le syndicat se positionne comme l'interlocuteur clé auprès des autorités et acteurs institutionnels français et européens afin de pouvoir les accompagner dans leur approche de réglementation de ce marché.

Nos Valeurs

Le syndicat voit dans le chanvre un moyen de combiner des méthodes de production durable, une alimentation saine et des solutions bien-être naturelles.

Le chanvre a toute sa place dans un mode de vie respectueux de l'être humain et de l'environnement, du producteur à l'utilisateur.

De par ses qualités exceptionnelles et ses multiples usages, le chanvre est à la fois un produit historiquement ancré dans l'histoire de la France, et une plante d'avenir au potentiel encore peu compris. Nous sommes convaincus qu'il est temps de la redécouvrir et de profiter de ses bienfaits pour l'alimentation et le bien-être.

Sur le plan **nutritif**, le chanvre est une solution pour de nombreux usagers: sportifs, seniors, végétariens, intolérants au gluten ou au lactose, etc.

Le chanvre parle également à ceux qui recherchent des produits plus naturels et **respectueux de l'environnement**, permettant la mise en place de circuits courts et d'une agriculture durable d'origine française.

Toute personne soucieuse de **sa forme, de sa ligne ou de son bien-être** peut trouver un intérêt dans l'usage de chanvre au quotidien.

La fleur de chanvre est également prometteuse. Il s'agit de la partie de la plante principalement contenant du Cannabidiol (CBD), un principe actif non-psychoactif. Ses vertus sont nombreuses, agissant notamment sur le stress, le sommeil, la récupération et la détente musculaire. La science l'étudie avec toujours plus d'intérêt.

Règles de Conduite

Nous attachons une importance capitale au respect des lois et réglementations françaises et européennes qui régissent nos activités. C'est pour cette raison que le SPCBE participe aujourd'hui activement à la définition de règles claires, en permettant aux législateurs d'être conscients des enjeux et des problématiques actuels et futurs du sujet.

Chaque membre se doit de veiller à tout moment à ce que ses initiatives et actions soient réalisées dans le respect de ces lois et réglementations, ainsi que des codes de conduite et de bonnes pratiques du syndicat du chanvre bien-être.

Les règles de conduite :

- assurer la protection des usagers grâce à des produits sûrs et de qualité
- développer une relation de confiance avec les autorités
- le respect de la libre concurrence
- protéger l'image du syndicat et de la filière
- ne pas promouvoir le chanvre dit "récréatif"
- ne pas revendiquer d'allégations thérapeutiques pour les produits issus du chanvre bien-être
- être soucieux du respect de l'environnement et promouvoir une bonne utilisation des ressources naturelles
- Promouvoir des circuits d'approvisionnement courts

Par ailleurs, le syndicat se garde le droit d'exclure n'importe quel membre qui ne respecterait pas ces modalités.

Dispositif d'Alerte

Toute personne confrontée à une violation des principes de cette charte peut librement signaler ce fait au syndicat en appelant le 06.76.27.00.63 ou en envoyant un mail à contact@syndicatduchanvre.org.

L'anonymat du lanceur d'alerte sera bien évidemment respecté et sa requête sera traitée au plus vite par le syndicat.

Signature du membre